

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté interministériel du 20 Ramadhan 1442 correspondant au 2 mai 2021 fixant la composition du jury du « prix du président de la République pour la science et la technologie ».

Par arrêté interministériel du 20 Ramadhan 1442 correspondant au 2 mai 2021, la composition du jury du « Prix du Président de la République pour la science et la technologie », est fixée, en application des dispositions de l'article 6 du décret présidentiel n° 89-164 du 29 août 1989, modifié et complété, instituant le « Prix du Président de la République pour la science et la technologie », comme suit :

Sciences fondamentales :

- Bouassida Sofiane, université d'Oum El Bouaghi ;
- Azaz Mohammed, université des sciences et de la technologie Houari Boumediène ;
- Benchohra Mouaffek, université de Sidi Bel Abbès ;
- Challali Mustapha, université de Blida 1 ;
- Bouhafis Bachir, université de Sidi Bel Abbès ;
- Lamrouce Omar, université de Tizi Ouzou ;
- Lounici Hakim, université de Bouira ;
- Bachari Khaloune, centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques ;
- Mezrag Lahcen, université de M'Sila.

Sciences médicales et sciences de la santé :

- Aoufen Nabil, agence thématique de recherche en sciences de la santé ;
- Bakdja Mohamed, université d'Oran 1 ;
- Houti Leila, université d'Oran 1 ;
- Abbad Mohamed Cherif, institut Pasteur d'Alger ;
- Brahimi Mohamed, université d'Oran 1 ;
- Djidjik Redha, université d'Alger 1 ;
- Tazir Meriem, université d'Alger 1 ;
- Tliba Souhil, université de Blida 1 ;
- Imessaouden Belaid, université d'Alger 1.

Sciences et technologie :

- Belouachrani Adel, école nationale polytechnique d'Alger ;

- Chaalal Yacine, école nationale supérieure en informatique d'Alger ;
- Hamzaoui Abdelaziz, université de Reims, France ;
- Kanai El-Saïd, université de Blida 1 ;
- Khodja Mohamed, centre de recherche et de développement - Sonatrach ;
- Houari Mohamed Sid Ahmed, université de Mascara ;
- Melit Adel, université de Jijel ;
- Ousseddik Azzedine, agence spatiale algérienne-ASAL ;
- Chibani Youcef, université des sciences et de la technologie Houari Boumediène.

Sciences sociales :

- Bouarfa Abdelkader, université d'Oran 2 ;
- Chouia Saif El Islam, université de Annaba ;
- Djidel Ammar, université d'Alger 1 ;
- Ben Ziane Mohamed, université de Tlemcen ;
- Ghayat Boufaldja, université d'Oran 2 ;
- Guechi Kheir, université de Sétif 2 ;
- Kherouf Hamid, université de Constantine 2 ;
- Mbarki Bouhafis, université d'Oran 2 ;
- Zeroukhi Ismail, université de Constantine 2.

Sciences humaines :

- Aibech Youcef, université de Sétif 2 ;
- Belaid Salah, Conseil supérieur de la langue arabe ;
- Deliou Foudil, université de Constantine 3 ;
- Faghrou Dahou, université d'Oran 1 ;
- Kara Atika, école normale supérieure-Bouzaréah ;
- Kouadria Ali, université de Constantine 3 ;
- Lalaoui Amar, école supérieure de commerce ;
- Maarouf Nadir, université d'Oran 2 ;
- Derradji Abdelkader, université d'Alger 2.

Sciences de la vie :

- Sabaou Nacereddine, école normale supérieure-Kouba ;
- Bouchnak Malika, université d'Oran 1 ;
- Laaraba Djebbari Fatima, université des sciences et de la technologie Houari Boumediène ;
- Kara Mohamed Hichem, université de Annaba ;
- Sbaihia Mohamed, université de Chlef ;

- Boukouffa Touil Chafia, université des sciences et de la technologie Houari Boumediène ;
- Madani Khodir, université de Béjaïa ;
- Marzoug Hafidha, université de Tlemcen ;
- Samraoui Boujemaâ, université de Annaba.